



CARNET NOIR
Le CONAPP perd un de ses membres P.2



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 870 du 1er juillet 2024

Assemblée nationale

Kodjo Adédzé invite les députés à assumer les nouvelles prérogatives



Offrir une double chance aux parieurs

La LONATO innove avec "Loto Matinal"

 P.6

Retour des pèlerins du Hadj

Le gouvernement renforce le dispositif sanitaire

 P.4

Atelier sur la révision de la stratégie d'inclusion financière

Les acteurs à l'heure des défis

 P.7

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

5 mois de salaire
Réponse en **24H**
Remboursable sur **11** mois

BANK OF AFRICA
EMCE GROUP
www.boa.togo.com



RENTREE ACADEMIQUE 2024 – 2025 A L'ESTAC

Vous êtes bacheliers, vous rêvez devenir Journalistes Reporters d'Images (JRI), journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne, grands reporters, chargés de communication et de relations publiques, l'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), première école privée de journalisme au Togo vous offre une formation de qualité avec des enseignants expérimentés venant du monde universitaire et des médias.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

Un concours de bourse sera organisé dans l'enceinte de l'établissement le samedi 24 Août 2024 à 08h00

Pour tout renseignement appeler ESTAC :

Tél : 91 82 21 01

90 18 98 92

E-mail : estactogo@gmail.com

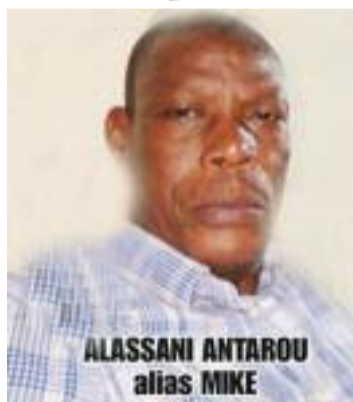
ESTAC ; sise à Agoè Cacaveli, Rue Ayassor, non loin de la Cour d'Appel de Lomé.

Agoè Cacaveli Rue Ayassor
15 B.P. : 272 Tél : 91 82 21 01/90 18 98 92
E-mail: estactogo@gmail.com

ENSEMBLE, SAFER CONSTRUISONS NOS ROUTES		
TARIFS DE PEAGE		
VEHICULES	CATÉGORIES	TARIFS
	2 roues	50F
	Tricycle	100F
	Vehicule léger	500F
	Minibus de 9 à 15 places	500F
	Autocar / Bus	1500F
	Poids lourd à 2 essieux	2500F
	Poids lourd à 3 essieux	3000F
	Poids lourd à 4 et 5 essieux	3000F
	Poids lourd à 6 et 7 essieux	3500F
	Poids lourd à 8 et plus	5000F

COMMUNIQUE

Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) a appris avec une vive émotion et une grande consternation, le décès le vendredi 28 juin 2024, du confrère



ALASSANI ANTAROU
alias MIKE

ALASSANI Antarou alias « Mike », Directeur de Publication du journal « Vérité des Peuples » et son inhumation hier samedi 29 juin au cimetière musulman d'Adéticopé.

Le décès de « Mike », membre actif de notre association est survenu des suites de

maladie au CHU Sylvanus Olympio.

Le CONAPP présente ses sincères condoléances à la famille éplorée, ainsi qu'à la corporation des journalistes.

Puisse Allah, l'accueillir auprès de lui et qu'il lui accorde le repos éternel.

Fait à Lomé, le 30 juin 2024

**Le Président
Germain POULI**

OTR
ORGANISATION TOGOLAISE DES REPORTERS

8201

Le centre d'appel fait **peau neuve** et devient **centre de contacts**

Meyé tchoin

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Assemblée nationale

Kodjo Adédzé invite les députés à assumer les nouvelles prérogatives

Les députés de la Vème République ont clôturé jeudi 28 juin dernier, leur première session ordinaire de l'année 2024. Session qui annonce les vacances parlementaires pour une durée de trois (3) mois, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Constitution.

au bureau d'âge, à la commission spéciale et à ses collègues députés pour la confiance accordée en le portant à la tête de l'institution. Il n'a pas manqué de rendre hommage au Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé avant de saluer le travail remarquable accompli par



Présidée par le nouveau Président de l'Assemblée nationale M. Sévon-Tepé Kodjo Adédzé, cette session a connu également la présence de Pacôme Adjourouvi, ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République.

A l'ouverture des travaux, le Président de l'Assemblée Nationale a exprimé sa gratitude

la législature précédente sous la houlette de Madame Yawa Djigbodi Tségan.

Il a affirmé son engagement à poursuivre et consolider les réformes institutionnelles entamées. Il a également saisi cette opportunité pour saluer les efforts fournis tant par le bureau d'âge que par la commission spéciale ayant conduit les travaux de relecture du Règlement

intérieur. Occasion pour lui de souligner les progrès réalisés au cours de cette session, en l'occurrence l'effectivité des élections, lesquelles pour l'avenir, consolideront selon lui, la

intérieur de l'Assemblée nationale.

Par rapport à la diplomatie parlementaire très active ces derniers temps, il a fait cas du poste de la présidence que le

institutions auprès de la population.

Aux membres du bureau de l'Assemblée nationale, il les a invités à veiller, au renforcement de la qualité de la législation à



démocratie au plan national.

En ce qui concerne les propositions de projets de loi ainsi que celles des résolutions adoptés, le Président de la Représentation nationale a passé en revue les lois et résolutions adoptées au cours de cette première session ordinaire de l'année en mentionnant notamment : la loi portant prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes pour une période de douze mois à compter du 13 mars 2024, la loi autorisant l'adhésion du Togo à l'Accord portant création de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) adoptée le 4 avril 2024, la loi portant Constitution de la Ve République togolaise le 25 mars 2024 et la résolution portant règlement

Togo occupe les cinq prochaines années au niveau du parlement de la CEDEAO.

En outre, il a mentionné la 53e session du Comité Interparlementaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (CIP-UEMOA), tenue au Togo le 18 mars 2024. Pour renforcer la législation et la gouvernance, le nouveau Président de l'Assemblée nationale n'a pas manqué de lancer un appel à la responsabilité et à l'engagement des députés. Appel qui a mis en lumière la transition institutionnelle, la fierté, la résilience nationale, la nécessité de se concentrer sur des objectifs fondamentaux. Il les a aussi appelés à des actions guidées par des valeurs de rigueur et de compétence pour garantir la légitimité et la confiance des

travers sa clarté, sa simplicité et son efficacité d'un côté, et à donner une nouvelle dimension au contrôle et à l'évaluation de l'action gouvernementale de l'autre côté. Il a profité de l'occasion pour les inviter à assumer avec lucidité les nouvelles prérogatives constitutionnelles de désignation des deux très hautes personnalités de l'Exécutif, que sont le Président de la République et le Président du Conseil.

Au demeurant, le Président de l'Assemblée nationale a encouragé ses collègues à maintenir le dialogue avec la population, tout en restant disponibles pour d'éventuelles sessions extraordinaires avant d'implorer « les bonnes grâces divines sur le pays.

Elom

Assemblée nationale

Le président Adédzé reçoit un message de son homologue chinois

L'Empire du milieu (Chine) entretient de très bonnes relations avec la Terre de nos aïeux. Le nouveau président de l'Assemblée nationale

Zhao Leji, président du Comité Permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine.

« Je viens d'être reçu en audience par Son Excellence

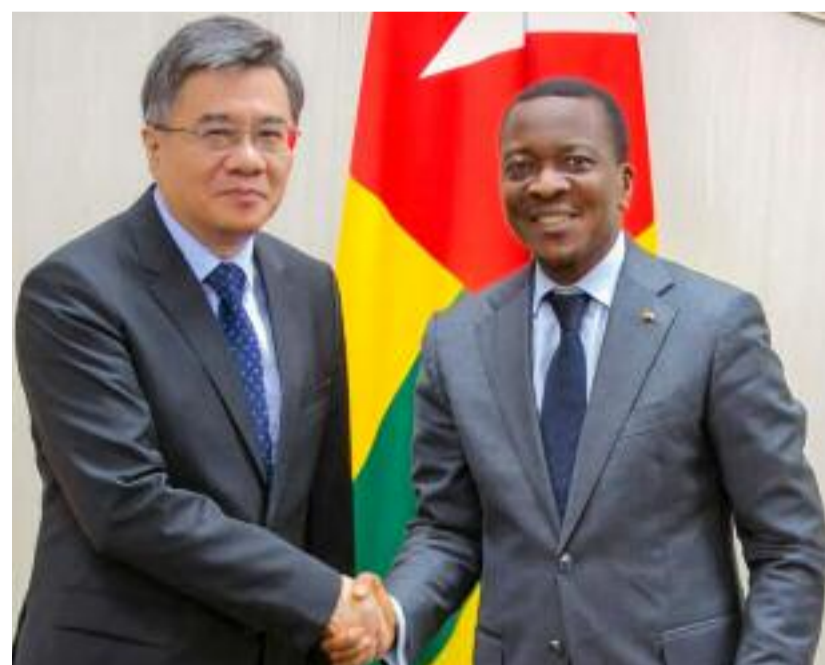
félicitations du Président de l'Assemblée populaire nationale de Chine. Dans ce message, notre Président de l'Assemblée a adressé ses chaleureuses félicitations et a souhaité plein succès à Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée nationale pour l'accomplissement de cette noble mission », a déclaré Chao Weidong, à l'issue des échanges.

Assemblée nationale, au profit des peuples chinois et togolais.

« Notre pays maintient de très bonnes relations avec le Togo et la confiance politique mutuelle est solide. La coopération est fructueuse et l'amitié est profonde entre nos deux peuples. Dans le message, notre Président de l'Assemblée a aussi réaffirmé la disponibilité de la partie chinoise de l'Assemblée du

partenariat avec celle populaire nationale de Chine. Ainsi, selon lui, cette rencontre avec le premier responsable de l'hémicycle togolais vise à renforcer la coopération déjà existante et apporter plus de contribution à l'amitié traditionnelle historique entre la Chine et le Togo, au nom de l'amitié.

Rappelons que la Chine et le Togo partagent une passionnante histoire d'amitié



Kodjo Adédzé, conféré avec Chao Weidong, ambassadeur de Chine au Togo. Ce dernier est porteur d'un message de

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale. J'ai profité de cette occasion pour lui transmettre un message de



La rencontre entre les deux personnalités a permis d'aborder plusieurs autres sujets d'intérêt commun. Un accent est mis sur le renforcement de la coopération entre les deux

parlement chinois de renforcer les échanges et la coopération avec l'Assemblée nationale du Togo », a-t-il souligné

Il a reconnu le rôle que joue l'Assemblée nationale dans la vie politique togolaise et son

et de collaboration dans plusieurs domaines depuis 1972, et cette rencontre non seulement témoigne, mais renforce également cette dynamique.

MF

Digitalisation des services publics

Le Togo et le Kazakhstan mutualisent leurs efforts

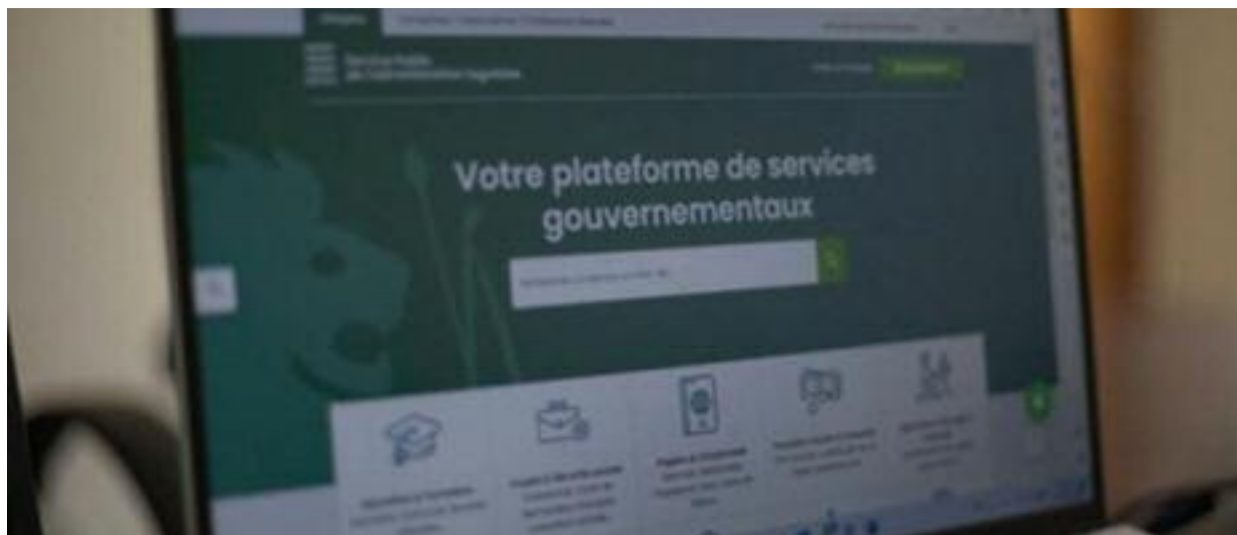
Après le protocole d'accord conclu entre le Togo et le Kazakhstan, les deux pays renforcent une fois encore leur partenariat. Mais cette fois-ci, ce partenariat est plus centré dans le domaine digital.

Le rapprochement des deux pays dans la digitalisation, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat bilatéral renforcé entre le Président de la République, Faure Gnassingbé et son homologue, Kassym-Jomart

Tokayev.

Ainsi, c'est dans cette dynamique, l'Agence Togo Digital (ATD) et son homologue kazakh, la National Information Technologies (NITEC), scellent un partenariat stratégique pour une digitalisation des services publics.

L'objectif visé par la signature de ce partenariat, est de permettre à l'agence gouvernementale togolaise de bénéficier de l'expertise de la NITEC sur divers sujets, pour



accélérer la digitalisation des services publics et des administrations.

Au plan national, l'ATD fait

comprendre que l'ambition des autorités togolaises est de renforcer le dispositif mis en place, dans le but d'amener les

administrations publiques à plus offrir de meilleurs services aux usagers.

E.K

Mise à jour des compteurs Cash Power

Des instructions de la CEET pour la réussite de l'opération

Ce mercredi 26 juin 2024, la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) a démarré la mise à jour des compteurs Cash Power. Une opération qui permet aux compteurs de continuer par fonctionner normalement au-delà du 24 novembre 2024, conformément aux exigences de la norme STS.

L'information est donnée par M. Debo-K'mba A. Barandao, Directeur général de la CEET dans un communiqué. Le premier responsable de la compagnie de distribution du courant électrique au Togo fait comprendre que pour mettre à jour son compteur, l'agent ou le client doit acheter au

minimum 150 FCFA de crédit de rechargement dans l'une de leurs agences ou auprès des partenaires Togocom (par Tmoney), Moov (par Flooz), société des postes du Togo (e-poste) et Coris Bank international Togo (par Coris Bank).

Ainsi le crédit acheté va générer trois (3) codes de vingt (20) chiffres à saisir impérativement dans l'ordre sur le compteur. Une fois les codes obtenus, il signifie que le client doit saisir le code N°1 puis valider par "Entrer", ensuite le code N°2 puis valider par "Entrer". Et un message "Accept" ou "Good" ou "Connect" s'affichera sur le compteur.



Pour que le compteur puisse afficher le nombre de Kilowattheures (kWh) correspondant au montant acheté, le même communiqué exige que seulement, les codes 1 et 2 devront être saisis en deux minutes chrono pour enfin, saisir le code N°3 puis valider par "

Entrer ". Debo-K'mba A. Barandao,

Monsieur le directeur explique qu'avant la mise à jour du compteur, le client doit s'assurer que les tickets ou codes d'achats de crédits d'électricité non encore utilisés soient saisis avant l'opération de mise à jour

du compteur.

Pour les clients qui vont obtenir un seul code à l'achat du crédit de rechargement au lieu de trois (3), la CEET les rassure que leur compteur n'est pas encore prêt à être mis à jour. De ce fait, elle les invite quand même à charger le code et le compteur continuera de fonctionner. "Un technicien de la CEET passera pour des analyses", a-t-il expliqué, avant d'ajouter que cette opération de mise à jour est totalement gratuite pour le client. Elle se fera une seule fois et elle n'impactera ni le fonctionnement des compteurs, ni la consommation du client.

Notons que la fin de l'opération de mise à jour des compteurs à prépaiement est fixée impérativement au jeudi 31 octobre 2024.

Elom

Journée internationale des gens de Mer

Le message de Simone Adjoto Kéké aux 1ères autorités

Le 25 juin de chaque année est célébrée la journée internationale des gens de Mer.

marqué par les échanges entre Kokou Edem Tengue, ministre de l'économie maritime et Simone



Cette année, la célébration est placée sous le thème : « Naviguer d'abord ». L'évènement est

Adjoto Kéké, la toute première dame de la marine marchande du Togo.



Diverses activités allant dans le sens de la promotion d'un environnement sûr et durable pour les générations futures se sont déroulées dans le cadre de cette célébration.

Mme Simone Adjoto Kéké a profité de l'occasion pour exprimer sa gratitude envers les premières autorités du pays pour les diverses actions menées en faveur de la femme togolaise, et aussi partager avec le ministre, son parcours.

Parlant de son parcours, Simone Adjoto Kéké a décroché son baccalauréat série D, en 2012 au Togo. Après, elle a poursuivi ses études à l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) d'Abidjan, où elle sort diplômée, Lieutenant au long cours.

A l'issue des formations pratiques suivies au Port de Lomé, elle obtient un Brevet d'officier chef de quart passerelle qui lui a permis d'intégrer l'Institut Supérieur des Etudes

Maritimes (ISEM) à Casablanca (Maroc) et de s'adjuger le diplôme de Capitaine au long cours.

Pour rappel, au Togo, les gens de mer disposent depuis l'an dernier d'une convention collective. Plusieurs autres initiatives sont mises en œuvre par le gouvernement pour garantir la sécurité des travailleurs maritimes.

Elom

Retour des pèlerins du Hadj Le gouvernement renforce le dispositif sanitaire

Le Hadj cette année sur les lieux saints de l'islam est marqué par des épreuves éprouvantes aux pèlerins, liées à l'élévation extrême de température. Des pèlerins ont perdu la vie sous le coup de détresse respiratoire et de déshydratation. Face à cette situation critique, le gouvernement togolais prend des mesures concernant les pèlerins togolais.

Selon les chiffres officiels 1300 décès ont été enregistré lors du grand pèlerinage à la Mecque cette année. Certains pèlerins ont succombé sous l'effet de la déshydratation et maladies respiratoires, notamment le Covid-19. L'exécutif togolais a décidé

d'apporter une réponse efficace à la situation.

Afin de faciliter l'application des mesures de prévention, des masques et autres matériels de protection seront mis à disposition des pèlerins à leur départ de Jeddah en Arabie Saoudite. A l'arrivée à Lomé, le contrôle sanitaire sera renforcé avec le dépistage systématique du Covid-19.

Dès leur arrivée à Lomé, le gouvernement envisage un renforcement des mesures sanitaires à la maison du Hadj avant le retour des pèlerins à leurs domiciles, où ils devront continuer d'observer des mesures spécifiques, entre autres, la limitation des contacts, le port de masque,



éviter les rassemblements. Il est recommandé aux familles des pèlerins de "s'abstenir de se rendre à l'aéroport et à la Maison du Hadj avant la

disponibilité des résultats", indique le gouvernement.

En cas de présence de symptômes tels que la toux, le mal de gorge, les difficultés

respiratoires, il est recommandé de se rendre dans la formation sanitaire la plus proche pour des dépistages.

MF

Chirurgie et gynéco-obstétrique

Prime spéciale pour les paramédicaux

Les paramédicaux constituent une ressource humaine, qui joue un rôle important dans le système de santé au Togo. Par arrêté ministériel, le gouvernement a accordé mercredi 26 juin dernier une prime spéciale à ces professionnels de santé.

En effet, cette prime dite

spéciale est mensuelle et s'élève à 30 000 FCFA. Il s'agit d'un coup de pouce de l'exécutif aux acteurs opérant, à titre exceptionnel et sous la supervision d'un chirurgien généraliste et/ou d'un gynécologue obstétricien, des actes de chirurgie générale et de gynéco-obstétrique dans



les formations sanitaires publiques périphériques avec

antenne chirurgicale ne disposant pas de médecins spécialisés en chirurgie générale ou en gynéco-obstétrique.

Le gouvernement décide d'octroyer aux chirurgiens généralistes et/ou gynécologues obstétriciens assumant les fonctions de superviseur ou de coordonnateur des activités de chirurgie générale et de gynéco-obstétrique toujours dans les formations sanitaires susmentionnées. section

MF

Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,
Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.
Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Alassani A.
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Offrir une double chance aux parieurs

La LONATO innove avec "Loto Matinal"

La LONATO a émis au bénéfice de ses parieurs un nouveau produit. Une innovation dont le premier tirage sera effectuée ce lundi 1er juillet 2024.

L'opération se déroule de lundi à samedi dans tous les points de vente à partir de 9 heures. C'est à travers une conférence de presse, tenue jeudi 27 juillet dernier au siège de la société que l'information a été rendue officielle.

Ce produit qui annonce le troisième tirage de Loto quotidien, aura pour mise minimale 100 francs CFA par

nouveau bébé de la LONATO est que les parieurs pourront multiplier leur chance à faire plus de tirages, et à avoir plus de gains chaque jour. Aussi, "Loto Matinal" offre-t-il la possibilité aux parieurs de jouer jusqu'à 5 minutes avant la fin du tirage.

L'autre particularité de cette innovation est qu'elle permet aux parieurs de gagner non seulement sur les cinq premiers numéros, mais aussi sur les cinq derniers. C'est-à-dire, si les numéros des parieurs sortent dans les 5 premières ou 5 dernières positions, ils gagneront



ticket avec la possibilité de parier sur 10 grilles par ticket comme cela se fait pour tous les autres produits déjà existants.

La particularité de ce

tout en sachant que toutes les 90 boules sont tirées.

Les parieurs pourront se faire payer leurs gains inférieurs à 500 000 F CFA dans presque tous les



points de vente et sur toute l'étendue du territoire, quel que soit le lieu de validation des tickets. Toutefois pour les gains supérieurs à 500 000 F CFA, les parieurs sont invités à se rendre dans une agence de la LONATO ou à la Direction Générale.

Phénomène d'arnaques

L'occasion faisant le larron, les premiers responsables de la société ont évoqué le phénomène d'arnaque devenu récurrent ces derniers temps sur les réseaux sociaux.

Selon un constat établi par la

Direction générale, des individus malintentionnés se faisant passer pour du personnel de la LONATO créent des groupes sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent pour arnaquer d'honnêtes citoyens.

Le mode opératoire de ces arnaqueurs selon les premiers responsables, consiste à intégrer des numéros de téléphone sur une plateforme de discussion. Ensuite, ils font croire à leurs victimes qu'ils détiennent des numéros gagnants aux tirages de la LONATO et leur demandent de verser des sommes d'argent pour

les obtenir. Ces derniers ont l'habitude d'afficher de fausses pièces d'identité qui indiquent qu'ils font partie du personnel de la LONATO, des tickets falsifiés considérés comme gagnants, ainsi que des numéros de téléphone de prétendus gagnants. Pour ce fait, la Direction générale invite les parieurs à éviter les services des gens qui leur proposent des numéros gagnants car selon elle, ces agissements constituent de la pure arnaque et sont sévèrement punis par la loi.

Elom

Prétendue vente aux enchères de véhicules

L'OTR se désengage et parle d'arnaque



Depuis la semaine passée circule sur les réseaux sociaux un communiqué annonçant une prétendue vente aux enchères de véhicules. La cellule de communication de l'Office togolais des recettes (OTR) s'est prononcée sur le sujet.

Selon l'administration fiscale, il

s'agit d'une arnaque visant à soutirer de l'argent aux citoyens. Le communiqué en question recommande le versement de frais d'inscription pour une vente aux enchères de voitures. Le faux communiqué inclut une liste de 24 marques de voitures, avec des prix variant de 2 à 6 millions FCFA.

La cellule communication de l'OTR explique que les informations contenues dans ce communiqué sont contraires aux méthodes officielles de l'office. Elle a indiqué que les ventes aux enchères officielles suivent un

processus transparent et annoncées par des moyens de communication vérifiables.

Les citoyens sont vivement invités à plus de vigilance. L'OTR recommande à clients et à ses usagers de ne fournir aucune

information personnelle, ni argent aux contacts indiqués. « Toute communication officielle de l'OTR se fait via des canaux bien définis et sécurisés », assure l'office.

Kodjovi



Accès à l'information et à la documentation publique

Journalistes et représentants d'institutions outillés par la CONAPP

Un atelier national sur la sensibilisation et la formation sur la loi n°2016-006 portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publique au Togo, est organisé par le Conseil

professionnels journalistes ou scientifiques voire plus généralement à tous les citoyens de saisir formellement par écrit l'administration pour demander des informations. Lorsque que

constat est que ladite loi et les garanties procédurales qu'elle offre, est méconnue.

Les demandes d'informations adressées à l'administration sont rares à cause des préjugés,



National des Patrons de Presse (CONAPP), vendredi dernier à Lomé à l'intention des journalistes et représentants d'institutions venus de toute l'étendue du territoire national.

La loi n°2016-006 permet aux

toutes les conditions sont remplies, l'administration est tenue de répondre au requérant dans un délai maximum de 15 jours pour les journalistes ou les scientifiques, et de 30 jours pour le citoyen. Malheureusement, le

notamment celui d'après lequel l'administration n'aime pas donner l'information.

« Il y a quelques années, une loi a été votée au Togo pour permettre l'accès à la documentation publique,

facilitant ainsi le travail des journalistes et la compréhension des citoyens. Cependant, les journalistes se heurtent parfois à des difficultés pour obtenir des informations des autorités. C'est pourquoi le CONAPP a réuni les parties prenantes pour améliorer l'application de cette loi, dont beaucoup ignorent comment en bénéficier », a déclaré M. Germain Pouli, président du CONAPP en ouverture des travaux. C'était en présence de M. Antoine AFANOU, Conseiller en communication du Ministre de la Communication et des médias, représentant l'autorité de tutelle, des représentants de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM)

L'objectif de cet atelier national est donc de sensibiliser les acteurs médiatiques et certains acteurs institutionnels sur une meilleure connaissance de la loi d'accès à l'information et à la documentation publique et son application effective au Togo. Il se tient dans le cadre du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias et protéger les défenseurs des droits » de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPA). Il est mis en œuvre à

travers le sous-projet porté par le CONAPP et intitulé « Campagne d'information et de sensibilisation sur la loi d'accès à l'information et à la documentation publiques au Togo ».

Au cours de cette rencontre, les participants ont été formés sur les principales dispositions et points saillants de la loi d'accès à l'information et à la documentation publique et son décret d'application, ainsi que les modalités de recours à ladite loi par deux experts. Un guide complet sur la loi n°2016-006 portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publique au Togo, sera produit pour sa vulgarisation.

Au titre des recommandations, les participants ont dégagé plusieurs pistes pour accroître les demandes d'informations, en l'occurrence l'importance pour les requérants de présenter les garanties nécessaires sous-tendant leurs demandes, l'accélération du traitement des demandes ou la réduction des délais de traitement des demandes, l'archivage des informations et le renforcement de la collaboration entre les pouvoirs publics et les citoyens

Edoh

Atelier sur la révision de la stratégie d'inclusion financière

Les acteurs à l'heure des défis

Du 27 au 28 juin dernier, s'est tenu à Lomé l'atelier national de concertation sur la révision de la stratégie régionale d'inclusion financière.

L'objectif de cette rencontre est d'amener les parties prenantes à mieux approfondir l'inclusion financière du pays, de discuter des orientations, des

populations et les entreprises de l'UEMOA.

L'accent est mis sur de nombreux défis du secteur entre autres la protection des consommateurs à l'heure des services financiers numériques, l'appropriation de la digitalisation des services de micro assurance

œuvre de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière ; Initiatives nationales d'inclusion financière et principaux défis ; travaux de groupes thématiques (GT) sur les priorités en matière d'inclusion financière et bien d'autres sujets qui peuvent être résumés en termes de conclusion succincte et captivante ont fait l'objet



mesures et actions à mettre en œuvre pour renforcer le niveau d'accès et d'utilisation des services financiers par les

etc. Durant ces deux jours, plusieurs sous-thèmes à savoir : Présentation du bilan de mise en

d'attention de la part des participants.

Conscient des objectifs édictés, les résultats attendus



étaient tout simplement, d'identifier dans la perspective de la révision de la Stratégie régionale d'inclusion financière, les nouvelles priorités en matière d'inclusion financière, à prendre en compte à moyen et long terme, en vue de l'approfondissement de l'accès et de l'utilisation des services financiers par les populations de l'UEMOA.

Mme Baya LITAABA-KASSOU Présidente du Comité National de Suivi de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA, directrice de la direction en charge des microfinances au sein du ministère de l'économie et des finance, a fait comprendre aux participants que leur vision, c'est d'avoir une meilleure adéquation de la demande et de l'offre de services et produits financiers tout en levant les obstacles à leur accès, notamment pour les couches les plus vulnérables.

Au plan national, elle a saisi cette occasion pour saluer tout particulièrement les actions du ministère de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel ainsi que celles des autres départements ministériels concernés qui œuvrent pour atteindre les démunis grâce aux différents produits, canaux ou actions.

C'est le lieu pour elle de remercier Faure Gnassingbé, Président de la République pour son engagement indéfectible en faveur de l'inclusion financière et de l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle a rassuré le Comité National de Suivi de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière dans l'UEMOA (CNSMO), que les conclusions et recommandations de leurs travaux serviront de précieuses orientations pour articuler efficacement la stratégie régionale avec celle nationale.

La Rédaction

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**








00000-1



La Fibre 📞 **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg     

Avancer. Pour vous. Pour tous.

